Association Sports et Loisirs
montagne - escalade

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐

Photo obligatoire
PDF ou Jpeg

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

CP : ……: Ville : ……

Pour les mineurs, nom du représentant légal : .....……...

Tél. Fixe | | | | | | | | | | |

Courriel : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

☐ J'ai pris connaissance des garanties de l'assurance individuelle incluse dans la cotisation (www.asl91escalade.fr)

☐ J'ai pris connaissance des règlements intérieurs du mur et du pan et m'engage à les respecter (www.asl91escalade.fr)

J'autorise l'ASL montagne escalade à diffuser les photographies ou vidéos prises lors des activités du club, pour la communication et la promotion du club, dans un but non lucratif.
Dans le cas contraire, cocher la case : non, je n'autorise pas ☐

Adhésion saison 2021 - 2022

☐ Certificat médical obligatoire.

☐ Chèque* à l'ordre de l'ASL montagne/escalade

Montants : ☐ Adulte : 55 € ☐ Jeune (15 à 18 ans) : 40 € ☐ Jeune (19 à 25 ans) : 45 €
☐ Enfant : 30 €
☐ Licence saisonnière (valable 4 mois) : 30 €

☐ Enveloppe **timbrée** avec **nom/adresse** si la licence doit être envoyée par courrier (sinon remise en main propre).

Demande d'attestation pour subvention C.E. : ☐ oui ☐ non

Dossier complet à remettre en main propre au gymnase ou envoyer à :
Mme Annick TAUZIN – 23 rue jean Renoir, 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

Date : ……

Signature de l'adhérent
ou du représentant légal :

Siège social de L'ASL : 13, rue d'Holbach - 91700 Ste Geneviève des Bois
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Déclaration n°901 du 30 juin 1971
Site Internet : www.asl91escalade.fr — Courriel : asl91escalade@free.fr

FSGT
FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Effacer le Formulaire